

Titulaire : MVA

Rôle de Trafalgare : co-traitant

Période des prestations : 2013

Client : Réseau Ferré de France

Montant HT du marché : 169 119 €

Montant HT Trafalgare : 55 525 €

Durée de l'étude : 6 mois

Responsable du marché : M. Durand Delabre

## Description du projet

RFF a lancé une démarche « Atlantique 2017 » dans le cadre de la mise en service concomitante, à horizon 2017, des projets de LGV Sud Europe Atlantique (SEA) et Bretagne – Pays de Loire (BPL). Ces lignes ont fait l'objet de nombreuses études ayant abouti à la DUP et à la mise en place de concession (SEA) ou de contrat de partenariat public privé (BPL); le processus global d'actualisation lancé par RFF englobe différentes thématiques : investissement, exploitation ferroviaire et tarification.

L'enjeu majeur est ainsi pour RFF de disposer dès que possible d'hypothèses de péages d'infrastructures précises et argumentées qui pourront être présentées aux partenaires et en particulier aux futurs exploitants de services ferroviaires.



## Description de l'étude

Cette démarche, qui s'inscrit dans le sillage des évaluations ex ante, nécessite de mettre en place une modélisation du trafic, pour simuler le comportement du transporteur et les bilans économiques qui en découlent. Ces résultats doivent fournir à RFF des éléments de discussion (marges, demande voyageur, offre train, matériel, emport etc...) avec le/les transporteurs lors de l'élaboration de la grille de desserte mise en place lors des premières années suivant la mise en service des nouvelles infrastructures. Pour cette étude, Trafalgare a en particulier :

- mis au point un tableur économique de calcul des coûts et des recettes pour les Gestionnaires d'Infrastructure et les transporteurs,
- mis au point un modèle d'affectation ferroviaire permettant de déterminer les ratios R/C des trains selon différents scénarios de péage d'infrastructure et de desserte,
- appliqué ces modèles à différents horizons (2017, 2020 et 2025).

